

CONTRAT AUTO JEUNES CONDUCTEURS



CONDITIONS DE SOUSCRIPTION 2019
Version V22 11.2019

L'assurance en plus facile.

Contrat destiné aux personnes de 18 à 24 ans, sans sinistre responsable et ayant un permis de conduire de moins de 3 ans

PROFIL

	ON ACCEPTE	ON REFUSE
SOUSCRIPTEUR	> Personne Physique	> Personne Morale > Usages : Tous déplacements / Affaires / Commerces. > TPM, TPV, Taxi, Ambulance, Auto-école, corbillard
ÂGE	> De 18 à 24 ans inclus	> Personne de plus de 24 ans >> Solution Produit Classic+
ANTÉCÉDENTS	> Demandés sur les 24 derniers mois	> Personne résiliée compagnie >> Solution Produit Malus
ASSURANCES	> De 0 à 24 mois d'antécédents	
CRM	> De 0.85 à 1.00	> Personne en situation aggravée (malus, bonus mais avec sinistres, fausse déclaration, non paiement) >> Solution Produit Malus ou NPP
SINISTRES	> Maximum 1 sinistre non responsable	> Sinistre responsable
INFRACTIONS	> Aucune infraction autorisée	> Retrait ou suspension de permis quel que soit la cause
FAITS AGGRAVANTS	> Aucun fait aggravant autorisé	> Pas de souscription dans le département 13

VEHICULES : Certificat d'immatriculation au nom du souscripteur, du conducteur principal ou de son conjoint/concubin/Pacsé

ON ACCEPTE	ON REFUSE
> Véhicule Jusqu'au groupe 13 (ex : peugeot 308 HDI 90, renault megane III DCI 90, volkswagen golf TDI 105...)	> Véhicule avec immatriculation diplomatique ou étrangère > Véhicule à caractère sportif, hors classe > à 16H > Véhicule de location, de compétition ou de rallye, flotte, modifié > Voiturette, véhicule de plus de 3,5 tonnes, ou de plus de 30 ans > Véhicule sans lieu de garage fixe

PERMIS

ON ACCEPTE	ON REFUSE
> Permis de moins de 3 ans, en cours de validité > Permis Français > Permis de l'Espace Economique Européen > Permis étranger en cours de validation préfecture > Véhicule si le mode d'achat est en LOA ou LDD à condition que la société de Leasing figure sur le Certificat d'Immatriculation (en + du nom du titulaire du véhicule).	> Permis non valide > Permis de plus de 3 ans >> Solution Produit Classic+ > Permis étranger Hors Espace Economique Européen

FRACTIONNEMENT & PAIEMENT

	Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel à vec perception du comptant de 2 mois
Carte Bancaire ¹	✓	✓	✓	✓
RIB ²	✓	✓	✓	✓
Chèque	✓	✓	✓	✗
Mandat cash	✓	✓	✓	✗

1 - Le paiement par Carte Bancaire (uniquement sur une Carte Bancaire de paiement)

Les prélèvements s'effectuent à la date choisie par le client : 01, 05, 10 ou 15 et sont renouvelés, si besoin, 2 fois dans un délai de 7 jours.

2 - Le paiement par RIB (après réception du mandat de prélèvement SEPA signé)

Les prélèvements s'effectuent à la date choisie par le client : le 05, 10 ou 15 de chaque mois. En cas d'échec de prélèvement des frais pourront être perçus par l'établissement bancaire de l'assuré.

Remarque : le comptant de l'affaire nouvelle peut se régler par Chèque, prélèvement CB ou par RIB. Ceui-ci est réduit à 1 mois à partir du 2^{ème} contrat souscrit chez APRIL Partenaires.

GARANTIES ET OPTIONS

Les Garanties

	Mini	Medium	Maxi
Responsabilité Civile	Obligatoire		
Défense pénale et Recours suite à accident	✓	✓	✓
Catastrophes Naturelles et Technologiques	✓	✓	✓
Attentats	✓	✓	✓
Bris de Glaces	✓	✓	✓
Vol / Incendie / Tempête / Explosion	✓	✓	✓
Dommages Tous Accidents	✓	✓	✓
Protection du conducteur ¹	✓	✓	✓
Accessoires (Accessoires - Effets et Objets) ²	✓	✓	✓

¹La protection du conducteur : Capital décès et invalidité de 61 000 €

²La garantie Accessoires : 4 options possibles (garantie acquise selon la compagnie) : 300€ / 450€ / 900€ / 1 300€.

³La protection juridique :

> Info et avis sur droits/obligations suite à un litige (relatif au véhicule assuré : fiancement, entretien, réparation, vente...) en cas d'accident ou d'infraction au code de la route

> Organisation de la médiation et prise en charge des frais de procédures.

⁴L'assistance :

> **Option Mini** : Franchise de 25km en cas de panne / Forfait dépannage (150€-200€ nuit/weekends) en cas d'accident, vol ou incendie / VR (Cat B) 3j accident, incendie, vol / Taxi joker (si incapacité de conduire sereinement le véhicule) / Webapp avec système de géolocalisation de la dépanneuse, assistance voyage.

> **Option Maxi** : Assistance sans franchise / Forfait dépannage (150€-200€ nuit/weekends) / 0 km en cas de panne, accident vol ou incendie / VR (Cat B) 3j panne, 5j accident, 15j incendie, vol / Taxi joker (si incapacité de conduire sereinement le véhicule) / Webapp avec système de géolocalisation de la dépanneuse, assistance voyage.

Les Options

	Mini	Medium	Maxi
Protection Juridique ³	✓	✓	✓
Assistance ⁴	✓	✓	✓

FRANCHISES

Franchise Responsabilité Civile
450 € applicable la 1 ^{ère} année et disparaît la 2 ^{ème} année
- Elle se cumule avec les autres franchises
- Elle est réduite de moitié en cas de sinistre avec une part de responsabilité à 50 %
Franchise Vol / Incendie / Tempête / Dommages
En fonction de la classe du véhicule

PIECES À FOURNIR pour validation du contrat

IMMEDIATEMENT

- > Original de la **Condition Particulière complétée et signée** par l'assuré
- > Original du **Relevé d'Informations** au nom du **souscripteur et des autres conducteurs déclarés**.
- > Copie du **permis de conduire**, en cours de validité, **Recto / Verso** du ou des conducteur(s) déclaré(s)
- > Copie du **permis de conduire étranger**, en cours de validité, et copie du **récépissé en préfecture**
- > **Règlement de l'assuré** à l'ordre d'APRIL Partenaires
- > **Certification d'Immatriculation (CI) définitif ou provisoire**
Si le CI est barré de - de 3 mois : joindre le justificatif de dépôt de dossier en Préfecture
Si le CI est barré de + de 3 mois : justifier par écrit le motif
- > Charte Sécurité Jeune Conducteur signée du client

SOUS 30 JOURS (maximum)

- > **Certificat d'Immatriculation**
Si personne Physique : au nom du souscripteur ou de son conjoint, concubin, pacsé ou au nom des parents si l'assuré a moins de 25 ans **et titulaire du permis de conduire**.
- ATTENTION :**
Le Certificat d'Immatriculation au nom d'une société est refusé
- > **Permis de conduire** refait suite à la validation préfecture (délai de 60 jours)

VIGILANCE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT :
Produit classé en vigilance allégée : identité obligatoire du souscripteur, de chaque assuré et du payeur de prime si différent.

UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE

<p>Une question sur un contrat ? Contactez APRIL Partenaires du lundi au vendredi de 9h00 à 18h30 et le samedi de 9h00 à 12h00. Téléphone : 02.99.98.00.00 Plus d'info sur : www.april-on.fr</p>	<p>Une question sur la protection juridique ? Contactez SOLUCIA disponible du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00 et le samedi, de 9h à 12h30, hors jours fériés. Téléphone : 09.69.32.96.74 (prix d'un appel local)</p>
<p>Une question sur l'assistance ? Contactez MONDIAL ASSISTANCE disponible 24h/24, 7j/7. Téléphone : 01.40.25.56.56 (prix d'un appel local)</p>	<p>Une question sur un sinistre ? Contactez APRIL Partenaires du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 Téléphone : 02.99.94.69.75 Email : indemnisation@april-partenaires.fr</p>

Plus d'infos sur www.april-on.fr / APRIL Partenaires